

peine, au Conseil municipal. M. Dulac avait beaucoup hésité à participer à l'œuvre de réaction ou son nom n'aurait pas dû se rencontrer. Les sympathies qui l'entourent lui ont cependant permis d'arriver ; nous espérons qu'il saura se jeter résolument à gauche.

AU LENDEMAIN DE LA VICTOIRE

Radicaux et Socialistes Amis et alliés mais indépendants

L'élection des socialistes était désirée sinon prévue ; grâce à l'union la plus étroite, à une discipline rigoureuse et loyale, MM. Dézes et Marmiesse sont entrés à l'hôtel de ville.

Dans la lutte, tous les républicains ont fait cause commune avec eux ; un bloc, en effet, ne pouvait être formé en dehors d'eux. Plus que tous autres, puisque dès la première heure nous avons seuls réclamé ce bloc, nous nous félicitons de son succès.

Mais aujourd'hui que les élections sont faites, chaque parti reprend sa place dans la lutte quotidienne pour la réalisation des réformes, pour l'application des programmes.

MM. Dézes et Marmiesse ne manquent pas de poursuivre l'application de leurs idées. C'est leur devoir. Ils ne sont pas liés aux radicaux pas plus que les radicaux sont liés à eux ; et, pour notre part, nous déclarons qu'au Journal du Lot nous conserverons cette indépendance qui fait la force de tous ceux qui n'ont d'autre but que la réalisation des réformes démocratiques.

Radicaux et socialistes alliés, pour le combat, contre les troupes réactionnaires, au lendemain du combat, ne sauraient être prisonniers les uns des autres.

Maintenant le drapeau est sorti vainqueur de la bataille ; que chacun poursuive donc son œuvre sociale en toute indépendance, en toute loyauté, selon son programme, selon sa ligne de conduite ; que chacun conserve sa liberté d'action.

En résumé, le Journal du Lot, comme par le passé, continuera à approuver ou à réprovoquer tout acte, toute œuvre qui paraîtraient contraires au programme qu'il soutient et qu'il a toujours soutenu.

Cette franche explication nous a paru nécessaire.

Louis BONNET.

REMERCIEMENTS

M. Costes, sénateur, président du Cercle radical, a reçu de M. Combes la lettre suivante :

PRÉSIDENCE DU CONSEIL
Paris, le 6 mai 1904.

Monsieur le Sénateur et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu me faire parvenir une adresse de félicitations et de dévouement au Gouvernement votée par le Cercle Républicain Radical de Cahors.

Je vous prie de vouloir bien agréer et faire agréer aux signataires de cette adresse tous les remerciements

des membres du Gouvernement qui ont été très touchés de cette manifestation.

Agréer, Monsieur le Sénateur et Cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes.

Le Secrétaire Général,
Ed. COMBES.

Libre-pensée

Samedi à 8 h. 1/2, à la Mairie, réunion de la Libre-Pensée de Cahors.

Le secrétaire :
Léon MARMIESSE.

Convocation des réservistes

Les réservistes d'infanterie de la 17^e région appelés à prendre part aux manœuvres d'automne seront convoqués du 22 août au 18 septembre 1904.

Conseil de Préfecture

Le conseil de préfecture se réunira samedi 14 mai à 2 heures de l'après-midi pour statuer sur les protestations contre les élections du 1^{er} mai.

M. Méric de Bellefon, contre les élections de Montdoumerc.

M. Vidal, contre les élections de St-Médard de Presque.

M. Cavané, contre les élections du Boulvé.

M. Froment, contre les élections du Boulvé.

M. Chanteloube, contre les élections de Lamothe-Fénelon.

MM. Mouilhérat et Pechberly contre les élections de St-Cirq-Lapopie.

M. Delmas, contre les élections de Thégra.

Commune de Lherm : Dépouillement de scrutin.

Commune de Francoulès : Dépouillement de scrutin.

Exam'n des bourses d'enseignement primaire supérieur

Sur vingt-huit candidats qui se sont présentés aux examens des bourses d'enseignement primaire supérieur, six ont été définitivement reçus.

Ce sont : MM. Adrien Andrieux, Edouard Sahut et George Saigues, de l'école primaire supérieure de Lusech ; Joseph Brugalières, de l'école de Catus ; Auguste Salanié, de l'école de Marmiac, et Fernand Mirabel, de l'école de Cajarc.

Lundi ont eu lieu les examens de bourses d'enseignement supérieur pour les jeunes filles.

Ont été reçues :

Mlles Billard, Cambonie, Cavalié, Couyba, Fénelon, Rives.

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois d'avril dernier :

Naissances, 17, se décomposant comme suit : garçons, 11, dont 2 natus ; filles, 6.

Décès, 21, dont 11 du sexe masculin et 10 du sexe féminin ; morts-nés néant ; mariages, 9 ; divorce, néant.

Les décès se répartissent de la manière suivante : 1 de dix-huit ans ; 1 de vingt-deux ans ; 1 de trente-quatre ans ; 2 de quarante à quarante-neuf ans ; 3 de cinquante à cinquante-neuf ans ; 3 de soixante à soixante-neuf ans ; cinq de soixante-dix à soixante-dix-neuf ans ; 3 de quatre-vingts à quatre-vingt-neuf ans ; 2 de quatre-vingt-dix à cent ans.

La pièce de nickel

L'usage de la pièce de 25 centimes en nickel ne se propageant que lentement dans le public, l'administration des finances a voulu activer la circulation de cette nouvelle monnaie. A cet effet, le directeur du mouvement général des fonds a adressé

aux trésoriers-payeurs généraux la circulaire suivante :

Le directeur du mouvement général des fonds à Messieurs les Trésoriers généraux.

Malgré les envois de pièces de 25 centimes adressées à différentes reprises dans les départements par la Caisse centrale, ces pièces circulent en très petit nombre, ainsi que le constatent les rapports sur la circulation monétaire et fiduciaire établis pour l'année 1903, en conformité des dispositions de la circulaire de ma direction en date du 20 décembre 1882.

Il importe de vulgariser l'emploi de la monnaie de nickel, et, dans ce but, je vous prie de vous conformer à l'avenir aux instructions suivantes qui concernent également les receveurs particuliers et les percepteurs de votre département.

Vous aurez soin de faire usage dans vos paiements de pièces de 25 centimes, concurrentement avec la monnaie de bronze, et même de préférence à cette dernière, qui devra, en règle générale, n'être utilisée, dans les appoints, que comme complément de la pièce de nickel.

Vous devrez considérer l'emploi de la nouvelle monnaie comme un moyen de ménager, dans une certaine mesure, les monnaies divisionnaires, et, par suite, ne pas hésiter à payer exclusivement avec des pièces de 25 centimes les sommes de 1 fr. 75 centimes et 50 centimes.

Je vous recommande, en conséquence de veiller à ce que votre caisse et celle de vos subordonnés soient toujours suffisamment approvisionnées de monnaies de nickel, pour que les instructions qui précèdent puissent recevoir une stricte application. A cet effet, vous devrez m'adresser, aussi fréquemment que vous le jugerez utile, des demandes de monnaies dont il s'agit, et je vous ferai expédier par la Caisse centrale les quantités de pièces de 25 centimes qui vous seront nécessaires, pour que votre trésorerie et les comptables sous vos ordres ne soient jamais dépourvus de nickel.

H. GUERNANT.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira le dimanche 15 mai courant à 2 heures de l'après-midi.

Ordre du jour :

Installation du Conseil municipal. Elections du maire et des adjoints.

Tribunal civil de Cahors

On se souvient de l'affaire intentée par M. de Montmaur au maire de St-Laurent, au sujet de la révision des listes électorales.

Cette affaire qui a été plaidée aujourd'hui, aura son dénouement à huitaine, le jugement devant être rendu à cette date.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 12 ET 15 MAI 1904

Rondo des Mininettes J. Apté.
Annette et Lubin (6voix) Durrand.
François les Bas-Bleus Bernicat.
Valse Foudrèe Popy.
Souvenir du Bal (Maurka) 0 Métra.

Allées Fénelon, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 50 avril au 7 mai 1904

Naissances

Milhas Odette, place Rousseau.
Pradal Antoinette-Ambroisine-Alline, à Saint-Henri.
Léontine, Maria (naturelle), à la Martinière.

Publication de Mariage

Rival François-Camille, restaurateur, et Bergon Marie-Anne, cuisinière.

Mariage

Périès, Edouard, chapelier, et Bach, Augustine, ouvrière d'imprimerie.

Décès

Hugon Jean, caporal au 7^e de ligne, 22 ans, à l'Hospice.
Montgrollet, Bernard, instituteur en retraite, 75 ans, à l'Hospice.
Pizet, Pétronille, s. p., Vve Ferby, 76 ans, à l'Hospice.

RÉSULTATS DÉFINITIFS des Chefs-lieux de Cantons

La majorité est acquise aux républicains ministériels dans les cantons ci-après :

1^o Cahors, Figeac, Gourdon, Castelnau, Catus, Cazals, Lalbenque, Lauzès, Montcuq, Puy-l'Evêque, St-Géry, Latronquière, St-Céré, Payrac, St-Germain, Salviac, Souillac.

Soit 17 cantons.

1^o Cantons où la majorité est acquise aux antiminstériels :

Limogne, Cajarc, Lacapelle-Marival, Livernon, Gramat, Labastide-Murat, Martel, Vayrac.

Soit 8 cantons.

3^o Chef-lieu de canton à majorité douteuse :

Luzach.

Bretenoux, pas de résultat.

Le nombre des chefs-lieux de canton gagnés à la politique ministérielle est de 2 : Catus et Payrac.

Arrondissement de Cahors

Larroque-des-Arcs. — Scrutin de ballottage du 8 mai. — Bonhomme, radical, 66 voix (élu), Rigal, cléricol-réactionnaire, 59 voix.

Le conseil municipal de Larroque-des-Arcs se composera donc de 6 radicaux nouvellement élus et de 4 réactionnaires faisant partie de l'ancienne municipalité.

Grâce à une discipline admirable, les républicains de Larroque-des-Arcs ont obtenu la majorité dans le conseil municipal.

Le maire a été battu sur toute la ligne, la municipalité est radicale.

Il y avait 20 ans que les républicains n'avaient pas connu le succès dans notre commune, aujourd'hui c'est fait, le scrutin du 1^{er} mai leur a donné la majorité, et dimanche le candidat radical M. Bonhomme, a été élu.

La majorité passe de droite à gauche. C'est un succès éclatant pour la République.

Mercuès. — Une élection à l'américaine. — Notre profession de foi et nos affiches ont en le don d'exaspérer et de porter au comble de la fureur les adversaires politiques de notre commune.

Dans un pamphlet qu'ils ont essayé de rendre spirituel et ironique et qui n'est qu'une prose fade, insipide, enflée avec un relent de jésuitisme, ils nous disent que nos affiches avaient la couleur de notre boutonnière. En effet, il y avait de la ressemblance, mais qu'ils sachent bien que la couleur de notre boutonnière est le symbole de l'honneur, et que ce sentiment n'est pas un monopole qu'ils ont détenu.

Déjà dans un dessein nos paroles, ils font croire aux électeurs que nous les avons outragés et insultés. Nous sommes trop respectueux de la dignité humaine pour descendre à de tels procédés de polémique, mais ils savent que leur pouvoir est encore grand sur les illettrés et les ignorants ; c'est un moyen comme un autre pour les exciter contre nous et accaparer leur vote. Qu'ils prouvent ce qu'ils avancent eux, les rhéteurs et les savants, nos écrits sont encore la pour attester leur mauvaise foi. Mais qu'ils apprennent qu'une critique discrète et courtoise, visant les surtout hommes investis de fonctions publiques, nous appartient et que ce n'est pas le parti du goupillon et de l'éteignoir qui nous fermera la bouche.

Par une allusion grotesque, ils insinuent que nous sommes allés prendre nos inspirations au dehors de notre conscience, qu'ils se rassurent, leurs agissements étaient plus que suffisants pour nous édifier et nous inspirer les accents de vérité que nous avons mis sous les yeux des électeurs.

Il est intéressant de noter que dans un autre côté, le correspondant de la Dépêche de Catus publie les lignes suivantes :

ELECTIONS MUNICIPALES. — Un journal local, rapportant que M. Henri de Valon, avocat à Cahors, était candidat aux élections municipales dans la section de Salvezou, nous devons à la vérité de déclarer que c'est à son insu, ainsi qu'il nous l'a télégraphié d'ailleurs, que son nom a figuré sur une liste distribuée à la dernière heure, ce qui constituait une manœuvre assez habile, mais peu loyale.

Nous ajoutons que si M. de Valon avait manifesté lui-même aux électeurs de Salvezou son désir d'être leur représentant, il n'est pas douteux qu'il eût été élu. — M. C.

Nous donnons acte à M. de Valon de

son traitement de transfuges et de déserteurs (eux sont toujours dignes et ne disent que des aménités) deux honorables citoyens qui se sont séparés de leurs collègues quand ils ont vu le guépier où on les entraînait. Ils étaient trop honnêtes pour rester avec eux.

Nous gardons pour la fin « les procédés inavouables » dont nous nous serions servis. C'est à pousser de rire, voyez ceci :

C'est nous qui sommes allés trouver un électeur en lui disant : « Tu me dois 200 francs, si tu ne votes pas notre liste, je t'apporterai le billet et tu me paieras tout de suite ».

C'est nous qui avons suivi les maisons en répandant l'or d'une main et la menace de l'autre.

C'est nous qui avons essayé d'intimider un fonctionnaire en lui reprochant d'avoir fait une propagande effrénée, ce qui était absolument faux.

C'est encore nous qui avons fabriqué à la main les listes des malheureux achetés, en interposant les noms, de manière à les reconnaître.

C'est toujours nous qui étions en nombre, dépouillant le scrutin, pour voir si les bulletins « des amis » sortaient de l'urne et si certains électeurs avaient tenu parole en votant comme il leur avait été indiqué.

C'est nous aussi qui par les menaces, l'intimidation, les mensonges, les calomnies, les marchandages et la corruption sous toutes ses formes, avons agi sur l'électeur ! Affirmer de telles choses, est de la part de nos adversaires le comble de l'audace. Car, chacun sait que les procédés délictueux ne sont pas en honneur chez nous.

Non, car les succès obtenus par de tels moyens sont toujours éphémères. On peut les comparer à ces cryptogrammes vénéneux qui poussent dans les endroits retirés. Bien mal acquis ne profite jamais. C'est sur ce proverbe que nous finissons notre campagne électorale en souhaitant à nos adversaires bonne santé et longue vie.

Salvezou. — Rectification. — Dans notre dernier numéro, nous avons publié une correspondance dans laquelle on disait que M. de Valon, avocat à Cahors, aurait été candidat aux élections municipales de cette commune, contre la liste républicaine.

M. de Valon nous adresse à ce sujet la lettre suivante :

Cahors, 8 mai 1904.

Mon cher directeur.

Permettez-moi de répondre un mot à votre correspondant de Salvezou :

Je n'ai jamais été candidat aux élections municipales de Salvezou.

Avant par une dépêche de M. Courtin qu'une manœuvre se tramait, je lui adressai le télégramme suivant :

« Suis étranger élections Salvezou, » Catus et autres lieux, ne patronne » personne, publiez si utile. »

Cette dépêche fut publiée le 1^{er} mai à Salvezou.

Je suis assuré, mon cher directeur, que c'est à votre insu que cet article inexact et déshonorant a pu passer au Journal du Lot. Croyez à mes sentiments bien dévoués.

H. de VALON,
Avocat.

D'un autre côté, le correspondant de la Dépêche de Catus publie les lignes suivantes :

ELECTIONS MUNICIPALES. — Un journal local, rapportant que M. Henri de Valon, avocat à Cahors, était candidat aux élections municipales dans la section de Salvezou, nous devons à la vérité de déclarer que c'est à son insu, ainsi qu'il nous l'a télégraphié d'ailleurs, que son nom a figuré sur une liste distribuée à la dernière heure, ce qui constituait une manœuvre assez habile, mais peu loyale.

Nous ajoutons que si M. de Valon avait manifesté lui-même aux électeurs de Salvezou son désir d'être leur représentant, il n'est pas douteux qu'il eût été élu. — M. C.

Nous donnons acte à M. de Valon de

ses rectifications que nous sommes heureux de publier.

Il ne reste donc rien de l'information première parue dans le numéro de samedi.

Cazals. — Perception. — Notre percepteur, M. Brun, appelé en avancement à la résidence de Lédignan (Gard), nous quitte ces jours-ci pour aller rejoindre son nouveau poste. Nous ne voulons pas laisser partir ce républicain d'avant-garde, ce fonctionnaire qui a su pendant six ans entretenir des relations cordiales avec la plupart des contribuables, sans lui dire que nos meilleurs vœux l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions.

Ponts et chaussées. — Le poste de conducteur des Ponts et Chaussées étant supprimé, nous apprenons que M. Vallet est nommé agent-voyer à Cazals. Nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue.

St-Caprais. — Election. — La liste Florenty est sortie victorieuse de la lutte : au 2^e tour, les radicaux ont été élus. La liste de M. Florenty maire, comprend 9 radicaux ; un seul réactionnaire cléricol a été élu.

Restera-t-il dans ce conseil où il sera complètement isolé ? On ne le croit pas. Le parti républicain de St-Caprais est victorieux.

Frayssinet-le-Gélat. — Les 2 candidats de la liste du maire élus.

Lalbenque. — 4 ballottages. Elus : 1 radical socialiste, 1 radical, 2 progressistes. L'ensemble du conseil comprend : 1 radical socialiste, 9 radicaux, 6 progressistes. Conseil ministériel.

Cabrere. — Candidats radicaux élus.

Blars. — Election. — Les élections de Blars ne changent pas beaucoup notre municipalité. Elle était réactionnaire et cléricale et elle sera réactionnaire et en bonne parti cléricale. Cependant il y a ceci à noter : les électeurs ont mis en échec deux honnêtes gens très capables et très instruits, pour prendre deux candidats peu compétents dans les affaires de la commune.

Voici la nuance de notre Conseil : huit réactionnaires et deux républicains, dans les huit réactionnaires il y a notamment deux cléricaux fougueux.

Sauliac. — Elections. — Voici le résultat du scrutin de ballottage.

Liste républicaine-radical. Elus 3 : Arjac, Anselme ; Magné, Jacques ; Rulhes.

Liste nationaliste 2 :

Malgré la vive campagne menée contre les républicains, ceux-ci conservent leurs 4 sièges.

Lentillac-Lauzès. — Elections. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos amis que les élections municipales ont été à Lentillac Lauzès républicaines. Nous sommes heureux surtout de l'élection de M. Espéret, Adrien.

Quelques brouillons politiques changeant d'opinion, chaque quartier de lune, et quelques vieilles barbes mordent la poussière.

Un groupe d'électeurs.

St-Cernin. — La situation. — Nous recevons une communication relative à la situation des partis dans la commune.

Notre correspondant nous permettra de ne pas l'insérer.

Après la bataille, il faut savoir être généreux envers les vaincus.

Evidemment la leçon est dure. Elle sera profitable et nous espérons que le parti républicain n'aura pas à souffrir de ces luttes toutes locales.

C'est précisément pour permettre l'apaisement désiré, que nous tenons à faire la silence autour de ces divisions regrettables.

guez, eux qu'il avait méprisés jadis, qu'il avait dédaignés du haut des sacs d'écus sur lesquels il se dressait ! Comme Monbrison pourrait se gausser de lui ! car c'était risible pour les autres ce qui lui arrivait là. Il n'était pas à plaindre. Sa chute ne méritait aucune excuse. Pourquoi avait-il joué ? Pour entasser, entasser toujours, et au lieu d'entasser...

Toutes ces pensées confuses, heurtées, se pressaient dans son cerveau malade. Il avait des moments d'hallucination où il ne pouvait entendre un bruit dans la rue sans pâlir, sans sentir ses cheveux se dresser sur son front avec un froid de glace à la racine. Il croyait qu'on venait l'insulter, se moquer de lui, le traîner dehors pour le montrer à tous, l'arracher de cet appartement où il était, de cette maison qu'il croyait être à lui, et lui dire :

« Ceci n'est plus à toi ! Ta la joué ! Sors d'ici ! Emmène ta fille ! » Et dans une vision terrible, il se voyait sans domicile, s'en allant avec sa fille, avec Mlle de Grandvilliers, à travers les rues. On leur avait fait enlever tous les bijoux, tout ce qui avait du prix dans leur garde-robe. Il ne leur restait que des vêtements à demi usés qu'ils portaient sur eux et qu'on leur avait laissés par charité. Il faisait froid, il pleuvait.

Et encore en voudrait-on de son nom ? Avait-il même une valeur ? Il n'était pas connu, illustre comme celui de Monbrison. Il avait roulé déjà dans les affaires... On l'avait vu, quand il était porté par son père, enveloppé dans ces nuages sinistres qui précèdent les cataclysmes. Que valait le nom de Grandvilliers pour un conseil d'administration ? A l'encan le

nom de Grandvilliers. Personne ne disait rien, personne ne souffrait mot. Personne n'en voulait. Qui prendrait sur soi, un homme assez sot, assez stupide, assez malhonnête, — il pouvait dire le mot, pour avoir joué et perdu toute sa fortune et celle de son enfant ?

C'était donc cela, la spéculation. Il croyait risquer une cinquantaine de mille francs, mais il avait été pris dans un engrenage et tout y était passé. Il ne lui restait plus rien.

Ces quelques lettres sinistres faisaient un grand trou dans son cerveau. Il avait exposé la fortune de sa fille, et il l'avait perdue. Qu'allait devenir Mlle de Grandvilliers sans dot, sans pain même ? Qui voudrait l'épouser ? Achille était ruiné de son côté. Il ne pouvait prendre une femme sans fortune. Du reste, il l'avait refusée presque brutalement à son ami, parce qu'il se sentait riche et que Monbrison n'avait plus rien.

Il était maintenant au niveau de Monbrison, obligé de mettre son nom à l'encan et de l'offrir à une société pour vivre.

Et encore en voudrait-on de son nom ? Avait-il même une valeur ? Il n'était pas connu, illustre comme celui de Monbrison. Il avait roulé déjà dans les affaires... On l'avait vu, quand il était porté par son père, enveloppé dans ces nuages sinistres qui précèdent les cataclysmes. Que valait le nom de Grandvilliers pour un conseil d'administration ? A l'encan le

(A suivre.)

L'AMOUR et L'ARGENT

PAR Jules de GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

— Et ça ne s'arrêtera pas là, dit froidement Le Lourdel... La valeur baissera encore...

— C'est la ruine et la mort, s'écria le père de Jeanne d'un ton lugubre...

Puis, sans pousser seulement à saluer le banquier, il sortit brusquement du cabinet, chancelant, avec des chiffres fantastiques devant les yeux.

— Il paraît touché ce pauvre baron, dit le secrétaire d'un air goguenard.

— Touché à mort, il me l'a dit, répliqua Le Lourdel avec un gros rire. Je le tiens bien, maintenant, ce cher baron. Il avait fait des grimaces à mes premières avances. Demain, il sera le premier à m'offrir la main de sa fille, si je le veux. Je vais entrer dans la noblesse, Madeline, ajouta le banquier très joyeux.

Qui aurait dit ça ? Moi, un fils de labourer ! C'est le rustre qui prend sa revanche.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

che. C'est la chaumière qui grimpe sur le château. Drôle d'époque, héin, Madeline ! Le monde semble pris d'une danse de Saint-Guy. Il n'y a plus partout que des soubresauts, des culbutes.

— Il me semble, dit le secrétaire, que vous payez assez cher l'honneur de devenir le gendre de M. le baron de Grandvilliers.

— Comment cela ! demanda le banquier ?

— Si vous acquittez la note ?

Et Madeline indiqua du regard le papier long qui avait fait un si grand effet sur M. de Grandvilliers.

Le Lourdel eu un ricanement sonore qui remplit toute la pièce.

— Imbecile ! dit-il... Ah ! tu peux te flatter d'avoir manqué ta vocation, mon pauvre Madeline, ajouta-t-il en riant très fort devant le regard plein de surprise de son secrétaire... Tu étais né pour occuper un beau grade dans le régiment des jobards...

En effet, je n'aurais pas songé à cela, murmura modestement l'Emincé... c'est trop fort !

Les éclats de rire du banquier étaient devenus tellement violents qu'ils se couaient son fauteuil et que cette réputation gagnait le parquet, Madeline était émerveillé... Il contemplait son patron d'un rire béat... Il admirait...

Pendant les jours qui suivirent, comme l'avait pronostiqué Le Lourdel, « La

Fusion » eut encore quelques sursauts qui témoignaient sa vitalité, puis elle s'affaissa tout à fait, et le beurre cessa de chanter. C'était

La liste Delluc a obtenu une moyenne de 105.
Celle de M. Durand, ancien maire, une moyenne de 60 voix.
Limogne. — *Foire.* — Vu le mauvais temps de toute la journée de samedi, la foire n'a pas été importante, à cause aussi de sa coïncidence avec celle de Lugagnac. Il s'est traité peu d'affaires sur les bestiaux.
Blé, 15 à 15 fr. 50 l'hecto., légère baisse.
Avoine, 6 50 à 7 fr. l'hecto.
Pommes de terre, 2 fr. le sac.
Volaille, 0 fr. 75 le 1/2 kilo.
Œufs, 0 fr. 45 la douzaine.
Castelfranc. — M. Brouel, Antoine, ancien maire, radical, élu.

Caillac. — 2 ballottages. 2 républicains élus.
Douelle. — *Scrutin de ballottage.* — Malgré une campagne des plus acharnées menée par la réaction, la moitié de la liste radicale a été élue à une forte majorité. Cinq candidats de la liste du maire sont élus, plus deux républicains indépendants.
Ce n'est pas l'anéantissement complet annoncé par nos adversaires.
C'est avec beaucoup de peine que cinq cléricaux ont été élus à la faible majorité de cinq et trois voix, le dernier élu de leur liste ne doit son élection qu'à son âge, car il est arrivé avec un nombre de voix, égal au sixième candidat de la liste radicale.
A aucune époque la réaction ne mena une campagne aussi acharnée.
Tous les moyens furent bons, les cléricaux bouleversèrent tout : il y eut jusqu'à l'homme de sacristie qui dans son ardeur pour la défense des congrégations et des droits sacrés de l'Eglise — nullement menacés d'ailleurs — accusa le gouvernement de défense républicaine et les partis avancés de faire preuve de la plus grande intolérance, de conduire le pays à la ruine, de ne vouloir ni Dieu ni religion et de persécuter à outrance ceux qui oseraient afficher des idées religieuses et des opinions contraires.

Ce sermon politique eut lieu à la première messe, il aurait pu avoir une certaine influence sur une commune où comme Douelle les deux partis ont à peu près une égale influence mais les vrais républicains, avides de réformes et de progrès firent fi de ces paroles déplacées dans la bouche d'un fonctionnaire salarié par l'Etat et accordèrent leurs suffrages à la liste radicale.
Il y eut cependant un plus grand nombre d'absentions qu'au premier tour de scrutin et cela chez nos amis : sont-ce les paroles enflammées du prêtre qui nous ont valu ce résultat ? Peut-être. Dans tous les cas, ce monsieur ne devrait pas oublier qu'il est payé par la République.

Un groupe de Républicains.
Cournou. — On prie d'insérer :
Monsieur le Directeur,
Merci d'avoir bien voulu insérer ma lettre dans votre estimable journal, numéro de dimanche.
Je vous serais reconnaissant de rétablir cependant un phrase.
Au lieu de « qu'aucun scrupule n'arrête », lire : « qu'aucune manœuvre électorale n'arrête ».
Cette rectification a simplement pour but de préciser ma pensée.
Agréez, etc.

ALAZARD Jean, propriétaire à Luzech.
Sautet. — 5 ballottages, 5 républicains élus.
Puy-L'Evêque. — 6 ballottages. Elus, 1 radical, 5 républicains. L'ensemble du conseil comprend : 5 radicaux, 9 républicains de gauche, 2 réactionnaires.

Duravel. — *Résultats du scrutin de ballottage.*
Inscrits : 307. — Votants : 248.
Ont obtenu :
Tourseiller Paul, 143 suffrages, élu.
Capoulin Jean, 109 suffrages, élu.
Le Conseil se trouve ainsi composée : Cassaignes, Achille, conseiller sortant. Serres, Léon-Paul, nouveau.
Hér, Martin, maire sortant.
Calassou, Pierre, adjoint sortant.
Filloh, Louis, conseiller sortant.
Lassaque, François, id.
Bousquet, Elie, id.
Valadié, Firmin, id.
Souilhac, Jean, id.
Rougié, Valentin, id.
Tourseiller, Paul, nouveau.
Capoulin, Jean, conseiller sortant.

Mauroux. — *Ballottage.*
4 ministériels élus.
Composition du Conseil : 8 ministériels. La mairie passe de droite à gauche.
Touzac. — *Scrutin de ballottage.*
Calvet, radical, élu.
Composition du Conseil : liste Arnal, maire, 6 radicaux et 4 union républicaine ne faisant pas partie de la liste.

Sérignac. — *Elections.*
Composition du Conseil : 9 républicains et un antirépublicain.
Vire. — *Elections.*
10 républicains élus.
Quelques-uns sont mécontents des autres. C'est souvent ainsi aux élections quand on brigue la place de maire et d'adjoint.

Vers. — *Scrutin de ballottage.*
Le scrutin de ballottage a donné les résultats suivants : 2 républicains, 2 réactionnaires.
Le conseil sera divisé en 2 camps bien nets et égaux, ils comprendront chacun 6 membres.
La situation ne sera peut-être pas très commode mais on espère que tout finira par s'arranger.
Dans tous les cas, les réactionnaires qui ont mené contre les radicaux une campagne acharnée n'ont pas réussi entièrement dans leur œuvre de division.

St-Cirq-Lapopie. — *Scrutin de ballottage du 8 mai.* — Moulyrat, Alfred, républicain-radical, élu à 7 voix de majorité. Mairie gagnée.
Les opérations du 1^{er} mai sont déferées au conseil de Préfecture pour le 14 mai.
Tour-de-Faure. — *Résultat des élections du 1^{er} mai.*

LISTE DU MAIRE

Votants, 143. Bulletin nul, 1. Suffrages exprimés, 142. Majorité absolue, 72.	
MM. Garrigue, maire	128
Bénech, Elophe	125
Dols, Joseph	124
Rulhes, Léon	122
Moles, Victor	122
Conquet, Edouard	120
Décromps, Jean-Baptiste	120
Conquet, Jean	117
Garrigues, Louis-Hilaire	116
Conquet, Pierre	114
Lagarriac, Pierre	110
Bonnet, Alain	102
Parra, Blaise	27
Redon, Avocat	27

Arrondissement de Figeac
Figeac. — *Tribunal correctionnel.* — Audience du 7 mai. — François Gimenez, garçon de café, sujet espagnol, ayant subi plusieurs condamnations, est condamné à deux ans de prison pour vol à la tire.
— Hugue Pacaly, 47 ans, verrier, de Lyon, dix jours de prison pour mendicité et filouterie d'aliments.
— Pauline Arrière, épouse Robert, de Ceint-d'Eau, trois mois de prison (par défaut, pour vol).
— Le tribunal confirme ensuite le mandat de dépôt contre le nommé Arthur Alazard, 31 ans, de Gramat, raccommodeur de parapluies, ayant subi plusieurs condamnations, poursuivi pour filouterie d'aliments et outrage à la gendarmerie.

Combattants de 1870-71. — Nous rappelons que la réunion annuelle de cette Société a été fixée au dimanche 15 mai. Après l'assemblée générale qui aura lieu dans une des salles de la mairie, à neuf heures et demie, et dans laquelle la commission rendra compte de sa gestion pour l'année écoulée, les membres de cette Société se rendront sur la place de la Raison, d'où partira le défilé, drapeau en tête, pour se rendre au banquet servi par M. Destip, restaurateur.
Figeac. — *Société industrielle du Lot.* — Un concours de bestiaux aura lieu le 15 septembre 1904, à Figeac, pour les espèces bovine, ovine, porcine.
Un concours de vignobles pour l'arrondissement de Figeac aura également lieu.
Trente primes environ seront distribuées aux concurrents.

St-Céré. — *Notaire.* — M. Pujade est nommé notaire à St-Céré en remplacement de M. Bruel.
Mayrinhae. — *Notaire.* — M. Blanc est nommé notaire à Mayrinhae en remplacement de M. Pujade.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon. — *Etat civil du mois d'avril 1904.* — *Naissances :* Salvat Philomène, à Lalbenque ; Albrecht Albert, à Lavayssie ; Marsis Théophile, aux Vitarelles-Basses ; Fleuret Abel-Ferdinand-Hubert, au Foirail ; Laval Pierre, à Bel-Air ; Fauché Fernand, à Lagrave.
Mariages : Iragne Jean, cordonnier, 29 ans, de Gourdon, et Souleillou Ida, sans profession, 19 ans, de Gourdon ; Constant François, cultivateur, 42 ans, d'Anglars-Nozac, et Grégory Marie, sans profession, 38 ans, de Gourdon ; Boudoire Jean, cultivateur, 30 ans, des Vitarelles-Basses, et Auzié Anna, sans profession, 19 ans, du Moulin de Carroul ; Constans Pierre, cultivateur, 33 ans, de Pradines, canton de Cahors, et Lavayssie Marie, sans profession, 17 ans, de Laborie-Bassé.
Décès : Mari Agapit, sans profession, 72 ans, au Mas-Batut ; Roubert Marie, sans profession, 74 ans, épouse Cavalé, quartier Bellevue ; Leyjeune Jean, sans profession, 72 ans (Hospice). Veysières Jeanne, sans profession, 74 ans (Hospice).
Elections. — La liste Linol, élue au premier tour de scrutin à une majorité imposante (on pourrait dire presque à l'unanimité des votants), a été convoquée dimanche dernier 8 mai pour l'installation du nouveau conseil municipal. Une fois l'installation faite M. le maire cède la présidence à M. Cabanès doyen d'âge, qui fait procéder immédiatement à la nomination du maire.

M. Linol ancien maire est réélu à l'unanimité des conseillers municipaux, aussi cette marque de confiance et de sympathie lui fut tellement sensible que dans une improvisation bien sentie il remercia tous ses anciens et nouveaux collaborateurs et les pria d'être auprès de lui des collaborateurs dévoués au point de vue municipal pour bien gérer les affaires communales, mais aussi au point de vue politique pour défendre vaillamment les idées franchement républicaines et démocratiques.
On procéda ensuite à la nomination des deux adjoints. A l'unanimité M. Cabanès est réélu 1^{er} adjoint et M. Dauzac 2^e adjoint, tous les deux remercièrent les conseillers municipaux de leur marque de confiance et de l'union qui se trouve au sein du conseil.
On nomma ensuite deux délégués pour le bureau de bienfaisance et deux délégués pour l'hospice.
Un nombreux public avait tenu à assister à cette séance et c'est sous une impression bien grande qu'ils se sont retirés, emportant le souvenir des paroles de M. le maire, qui les avaient profondément touchés.
Le centre de Gourdon. — Voici le relevé des animaux de boucherie qui ont été abattus à l'abattoir public de Gourdon, pendant le mois d'avril écoulé :
Boeufs, 13 ; Veaux, 33 ; Moutons, 76 ; Pores, 6.
Gramat. — Concours de pouliches à Gramat. — Un concours de pouliches de deux et trois ans de demi-sang, aura lieu en 1904 à Gramat, le lundi 16 mai, à neuf heures et demie du matin.
Il sera attribué dix-huit primes pour les pouliches de deux ans :
— Une prime de 230 fr. ; une prime de 185 fr. ; une prime de 140 fr. ; deux primes de 120 fr. ; cinq primes de 70 fr. ; huit primes de 50 fr.
— Dix primes pour les pouliches de trois ans :
— Une prime de 200 fr. ; une prime de 150 fr. ; une prime de 100 fr. ; trois primes de 90 fr. ; quatre primes de 65 fr.
Au total : 4.070 fr. (1.870 fournis par l'Etat et 2.200 fr. par le département).
La circonscription du concours est délimitée comme il suit, et toutes les pouliches appartenant à cette circonscription, c'est-à-dire n'ayant pas quitté la circonscription depuis trois mois au moins avant le concours, pourront concourir. Seront admis :
1. L'arrondissement de Gourdon, moins les cantons de Salviac et de Saint-Germain ;
2. Les cantons de Bretenoux et de St-Céré ;
3. Le canton de Lacapelle-Marival, à l'exception des communes de Sainte-Colombe, Saint-Bressou, le Bouysou et Cardaillac ;
4. Le canton de Livernon, moins les communes suivantes : Bouysou, Issepts, Reyrevignes, Livernon, Grèzes, Corn, Brengues, Espagnac, Sainte-Eulalie et Cambes.
Les propriétaires devront se faire inscrire en cours de route à la station d'étalons de Grandat. En cas d'empêchement justifié, les inscriptions pourront, par exception, être reçues sur le lieu du concours.

Martel. — *Foire.* — La foire dite de l'Ascension se tiendra cette année, comme toujours, le samedi après cette fête, c'est-à-dire le 14 mai courant.
De nombreuses primes seront distribuées aux propriétaires qui y conduiront leurs bestiaux.
Payrac. — *Election du maire.* — Dimanche ont eu lieu les élections du maire et de l'adjoint de la commune de Payrac.
M. Margis a été élu maire.
M. Albert, adjoint, tous les deux à l'unanimité.
La population est heureuse d'être débarrassée de l'administration réactionnaire et cléricale, que Payrac avait subie si longtemps. Avec la nouvelle administration qui est sincèrement républicaine, nous sommes certains de la bonne gestion des affaires de la commune.
C'est un triomphe républicain.
Un groupe d'électeurs.
* * *
Une commune du canton
Qui n'était pas républicaine,
A démolit la réaction !
Qui a vécu ! chose certaine.
Les électeurs ont bien soigné,
Les trompe-l'œil, toute la clique.
Ils ont prouvé, le 1^{er} mai
Qu'ils aimaient tous la République.
Depuis longtemps ils attendaient
Ce jour marqué, ce jour fatal !
Et tous en cœur se promettaient
De briser le joug cléricale.
Cette élection, mes chers amis,
Qu'on a faite tout à son aise,
Nous promet plus tard Jean Malry
Et une veste pour Lachèze !
Un émancipé.
Lamothe-Fénelon. — *Les élections.* — La liste cléricale est passée avec une faible majorité. Mais une protestation qui paraît sérieuse a été déposée à la préfecture dans les délais voulus.
L'affaire sera plaidée samedi prochain.
Reilhaguet. — *Conseil municipal.*
M. Pugnât, maire, Boyé, Caudaureille,

Pèbeyre, Gouloumès Urbain, Couderc, Cayre, Contie, Arteil, Auricombe, Grubilié, Mazère.
Conseil totalement radical. Commune gagnée à la République.
Vayrac. — *Scrutin de ballottage.* — Le scrutin de ballottage a donné le succès au candidat radical.
Les électeurs se sont rassis ou les réactionnaires n'ont pas eu la même discipline !! durant ce scrutin.
L'élection des républicains est significative : elle donne plus de force à la protestation qui a été adressée à la préfecture contre l'élection du 1^{er} mai : car nous espérons bien que cette protestation sera entendue.
Le conseil municipal se compose de 3 radicaux et de 13 réactionnaires.

En Italie, nous avons eu les revues de l'armée et de la marine.
A Rome, les troupes sont d'une correction absolue, d'un aspect militaire parfait et le défilé a été impeccable. Les Romains ne s'enthousiasment pas facilement ; ils sont blasés sur les spectacles à effets, leur curiosité s'exerce sans manifestations bruyantes, aussi n'entend-on que les applaudissements et les vivats qui soulignent chez nous à Longchamps le défilé des écoles spéciales ou des troupes d'élite ; et cependant lorsque les bersagliers arrivent au pas gymnastique, l'arme portée horizontalement à bout de bras, quelques braves partent d'un groupe voisin, de jolies petites mains finement gantées claquent l'une contre l'autre ; à Naples, avec lenteur et majesté, la Regina Margherita, à bord de laquelle se trouvent le Roi et le président, passe doucement entre les lignes des cuirassés dont les équipages sont rangés. Les musiques jouent les airs nationaux, les matelots poussent des vivats, les canots tentent, les acclamations des Napolitains massés sur une véritable flottille de barques montent jusqu'à nous dans le ciel bleu ; au fond de la baie, le Vésuve fume discrètement dans le ciel bleu, c'est un spectacle inoubliable. Puis, la Marsaillaise, à bord de laquelle s'est rendu le président, se détache lentement de la flotte, l'escadre française la suit à distance et disparaît à son tour à l'horizon ; le golfe de Naples rentre dans le calme, les petites barques reviennent à terre, un dernier coup de canon retentit, c'est le salut final.

La « Revue Forézienne » — Les élections municipales retardent de quelques jours l'impression et le tirage du n° 77 de la Revue Forézienne et Vellave. Mais ses abonnés ne perdent rien pour avoir attendu. Le numéro de mai est particulièrement intéressant et varié et réalise parfaitement le programme de la revue qui est avant tout de servir de trait d'union entre tous les enfants du Forez en du Velay, sans négliger cependant les questions d'un intérêt plus général.
C'est ainsi qu'on pourra lire, en outre des chroniques spéciales à la vie mondaine ou artistique de Saint-Etienne, à la production littéraire du Forez et du Velay, l'étude d'une haute compétence sur un éminent colonial M. Ch. Lamire, ancien ministre résident au Siam, consacré aux Indes françaises en Corée ; un essai de vulgarisation sur le Radium ; un analyse de la crise industrielle rubanère et des moyens de la combattre ; la suite d'une étonnante nouvelle italienne : Une fausse vocation ; la monographie de la Commanderie de Chazelles-sur-Lyon ; la Causerie dramatique très parisienne de M. J. Crépé ; les beaux vers de M. O. de La Fayette ; les comptes rendus des conférences faites à la Société de Géographie commerciale, et la Revue financière si utile de M. Pascal Forest.

Le tout est orné de clichés et dessins variés. La Revue Forézienne et Vellave est ouverte à toutes les collaborations. Les directeurs, MM. J. Fournier-Lefort et L. de Romeuf, répondent à toute communication.
Un numéro spécimen gratuit est adressé à toute demande faite rue Gérentet, 12.

LE BON JOURNAL
Administration et Rédaction, 27 rue Racine, Paris, 7^e — Sommaire du 8 mai 1904.
Voyage : Courrier du dimanche — Masc Rebut ; Au Messier ; Gyp ; Cloelo (suite) ; André Theuriot ; La Sœur de lait (suite) ; Pierre de Lano ; Terr Neuva (suite) ; Pierre Saes ; La course aux millions (suite) ; Louis Jacolliot ; Voyage aux Pays mystérieux (suite) ; Variétés ; Petite correspondance.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2458 du 7 mai 1904.
Envoi gratuit d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.
LE ROI ET LE PRÉSIDENT A BORD DE LA « REINE MARGUERITE ». — La Famille Royale et le Président au Quirinal. — Le Président au Panthéon. — Chez la Reine Marguerite. — Arrivée au Panthéon. — Visite à la Villa Médicis. — Inauguration de la statue de Victor-Hugo. — Au Forum. — L'Attente au Panthéon. — Palmes offertes sur le tombeau des Rois. — Embarquement du Forum. — La Revue. — Le Ballon. — A Naples. — Revue du Piquet d'honneur. — La « Marsaillaise » quitte Naples.
M. BAZIN, ACADEMIQUE. — Le Grand-Père et le Petit-Fils. — Les Rangardières.
Mort de Norodom. — Son Palais. — Embarcadere devant le Palais. — Vue d'ensemble. Salle du Trône. — Monument Kmer.
GUERRE RUSSO JAPONAISE. — Cartes des positions au 1^{er} Mai des Belligérants. — La défense du « Varyag ». — La fin de la lutte.

SALONIQUE : Le général Dageorgis au Consulat italien. — Son installation dans le Port. — Mort de Métropolitain. — Actualité théâtrales : « La plus fable » au Théâtre Français. — M. Lincke. — M. Morsolleau. — Mlle Sylvie.

Chronique agricole
REVUES A ROME ET A NAPLES
En Italie, nous avons eu les revues de l'armée et de la marine.
A Rome, les troupes sont d'une correction absolue, d'un aspect militaire parfait et le défilé a été impeccable. Les Romains ne s'enthousiasment pas facilement ; ils sont blasés sur les spectacles à effets, leur curiosité s'exerce sans manifestations bruyantes, aussi n'entend-on que les applaudissements et les vivats qui soulignent chez nous à Longchamps le défilé des écoles spéciales ou des troupes d'élite ; et cependant lorsque les bersagliers arrivent au pas gymnastique, l'arme portée horizontalement à bout de bras, quelques braves partent d'un groupe voisin, de jolies petites mains finement gantées claquent l'une contre l'autre ; à Naples, avec lenteur et majesté, la Regina Margherita, à bord de laquelle se trouvent le Roi et le président, passe doucement entre les lignes des cuirassés dont les équipages sont rangés. Les musiques jouent les airs nationaux, les matelots poussent des vivats, les canots tentent, les acclamations des Napolitains massés sur une véritable flottille de barques montent jusqu'à nous dans le ciel bleu ; au fond de la baie, le Vésuve fume discrètement dans le ciel bleu, c'est un spectacle inoubliable. Puis, la Marsaillaise, à bord de laquelle s'est rendu le président, se détache lentement de la flotte, l'escadre française la suit à distance et disparaît à son tour à l'horizon ; le golfe de Naples rentre dans le calme, les petites barques reviennent à terre, un dernier coup de canon retentit, c'est le salut final.

LA TOILETTE DES ENFANTS
Recueil de Modes enfantines 14, — rue Drouot, — 14, Paris.
Paris et départements, un an ; 6 fr. — Union postale : 7 fr. 50.
Paraissant le 1^{er} de chaque mois
Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent elles-mêmes de la toilette de leurs enfants, offre, chaque mois, à ses nombreuses lectrices :
— Une causerie sur les modes enfantines, illustrée de croquis explicatifs. — De nombreux Modèles de Robes, Chapeaux, Manteaux et Lingeries, pour petites filles et garçons de tous les âges. — Un et souvent deux patrons découpés. — Une gravure de Modes colorée. — Un courrier communiquant d'utiles renseignements. — Un conseil pratique. — Des devinettes et leurs solutions.
Enfin, une planche trimestrielle, contenant des patrons pour les tout petits, et des charmants modèles de travaux de fantaisie, des broderies et de chiffres divers, complète l'heureux ensemble de ce journal, indispensable conseiller de toutes les mères économes et prévoyantes.
Envoyer un mandat poste à l'ordre du Directeur
Envoi Gratuit d'un numéro spécimen.

QUARANTIÈME ANNÉE
Même administration que le Journal des Demeiselles
LA POUPÉE MODELE
Journal des petites filles, illustré en 200 gravures environ dans le texte.
14, rue Drouot
Paris, 7 fr. ; Seine, 8 fr. ; départements, 9 fr. ; Union postale, 11 fr.
CHAQUE LIVRAISON RENFERME EN OUTRE :
Cartonnages colorés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée. — Surprises de toute sorte. — Musique.
La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demeiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa quarantième année.
L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles ; pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant de lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, de notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons les fillettes s'initient presque sans s'en douter.
Envoyer un mandat poste à l'ordre du Directeur
Envoi Gratuit d'un numéro spécimen.

Bulletin Financier
La semaine commence dans des conditions peu favorables ; la baisse des cours est générale.
Cependant, il n'a circulé aucune nouvelle pouvant influencer le marché et le mouvement en arrière paraît avoir pour cause, une certaine inquiétude relative aux événements d'Extrême-Orient.
Le marché de nos rentes a été assez mouvementé et c'est la baisse qui l'a emporté ; le 3 0/0 reste à 96,60, au lieu de 96,67 clôture précédente ; l'amortissable a baissé de 20 centimes à 97,50.
Peu d'affaires sur les sociétés de crédit.
Le Crédit Lyonnais à 1.096 et la société générale 621, ont seuls été cotés à terme.
Nos chemins sont lourds ; le Lyon à 1.310 ; le Nord à 1.725 ; l'Orléans à 1.395.
Le Suez sans changement cote 4.075.
Les fonds étrangers ont été plus particulièrement touchés par la baisse.
L'Extérieure reste à 81,95 ; le Portugais à 59,40.
Le Russe consolidé finit à 87,50 ; le 3 0/0 1891 à 71,10.
Le Turc recule à 82,35 ; la Banque Ottomane 573.

ETUDE
de M^e Camille SAUTET
AVOUÉ A CAHORS
BOULEVARD GAMBETTA N° 41
Successeur de M^e Léon TALOU
EXTRAIT
D'UN
Jugement de séparation de biens
D'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de Cahors, le quatre mai mil neuf cent quatre enregistré,
Entre Madame Marie DERIC sans profession, épouse de Monsieur Paul FALGUIERES, ancien banquier avec lequel elle est domiciliée à Cahors,
Et Monsieur Paul FALGUIERES ancien banquier domicilié à Cahors,
En présence de Monsieur Gaston ROBERT arbitre de commerce domicilié à Cahors, pris au nom et comme syndic de la faillite du dit Monsieur FALGUIERES,
Il appert
que Madame FALGUIERES a été déclarée séparée quant aux biens d'avec son dit mari.
Pour extrait certifié conforme,
Cahors, le neuf mai 1904
L'Avoué poursuivant,
Signé : C. SAUTET
Assistance judiciaire, décision du bureau du 14 Janvier 1904.

BOURSE DE PARIS
RENTES ET ACTIONS
AU COMPTANT ET A TERME
3 0/0.....cpt 80 65
Jouissance 1^{er} av. 1904. tme 96 60
0/0 amor. Der. an. 1953. cpt 97 40
3 0/0 Jouis. 16 avril 1904... tme 97 50
Banque de France.....cpt 3845 ..
Action nom. Jouis. 28 déc. tme 3855 ..
Banque de Paris.....cpt 1095 ..
500 fr. t. p. Jouis. janv. tme 1100 ..
Crédit Foncier.....cpt 675 ..
500 fr. t. p. Jouis. janv. tme ..
Crédit Lyonnais.....cpt 1090 ..
500 fr. t. p. Jouis. 25 mars tme 1094 ..
Société générale, Louis, av. cpt 620 ..
Est.....cpt 895 ..
500 fr. t. p. Jouis. mai... tme ..
Paris-Lyon-Méditerranée, cpt 1315 ..
500 fr. t. p. Jouis. mai... tme 1310 ..
Midi.....cpt 1140 ..
500 fr. t. p. Jouis. janv. tme ..
Nord.....cpt 1735 ..
400 fr. t. p. Jouis. janv. tme 1725 ..
Orléans.....cpt 1388 ..
500 fr. t. p. Jouis. avril. tme 1395 ..
Ouest.....cpt 868 ..
500 fr. t. p. Jouis. avril. tme ..
Métropolit. 250 f. t. p. Jouis. tme 434 ..
Suez act. 500 f. t. p. Jouis. tme 5075 ..
— s^{ie} civile.....janv. cpt 3040 ..
Proc. Thomson-Houston, J. tme 640 ..
Espagne extér. 4 0/0 av. tme 81 95
Russe 4 0/0 1901.....mars. cpt 89 25
— 3 0/0 1896.....mai. cpt 70 40
Rio-Tinto..... Jouis. mai. tme 1285 ..

MINES D'OR
Rand Mines..... 231 ..
Chartered..... 56 ..
East Rand..... 193 50
Cours de Paris
Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 21 » à 21 25 ; juin 21 » à 21 25 ; juillet-août 20 75 à 21 » ; 4 dern. 20 50 à » ». Circ. : 2,500. Liq. : » ».
Farines (Fleur de Paris, les 100 k. net sans esc.). — Cour. 27 75 à 28 » ; juin 28 » à 28 25 ; juillet-août 28 » à 28 25 ; 4 dern. 27 50 à 27 75. Circ. : 16,950. Liq. : » ».
Avoines (100 kil. c. s. esc. ; poids 45 à 47 k. à l'hect.). — Cour. 14 » à 14 25 ; juin 14 25 à 14 50 ; juillet-août 14 50 à 21 » ; 4 dern. 14 75 à 15 » ». Circ. : 16,750. Liq. : » ».
Seigles (69/72 k.) les 100 k. net comptant. — Cour. 14 75 à 15 » ; juin 14 75 à » » ; juillet-août 14 50 à 14 75 ; 4 dern. 14 50 à » ». Circ. : 1,000. Liq. : » ».

MANDELLI, CAHORS
En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBELLES DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ECHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT
Réparation et gravure
Seul représentant de l'OMÉGA
Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE
Bulletin météorologique
DATES TEMPERATURE Pression atmosph. réduite
maxima minima au niv. d. la mer Temps
9 Lundi + 23 + 12 708 Pluie
10 Mardi + 22 + 14 770 Beau
Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 418 mètres au-dessus du niveau de la mer.
Temps probable : Variable.
D^r HERBEAU

MANDELLI, CAHORS
En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBELLES DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ECHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT
Réparation et gravure
Seul représentant de l'OMÉGA
Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE
Bulletin météorologique
DATES TEMPERATURE Pression atmosph. réduite
maxima minima au niv. d. la mer Temps
9 Lundi + 23 + 12 708 Pluie
10 Mardi + 22 + 14 770 Beau
Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 418 mètres au-dessus du niveau de la mer.
Temps probable : Variable.
D^r HERBEAU

MANDELLI, CAHORS
En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBELLES DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ECHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT
Réparation et gravure
Seul représentant de l'OMÉGA
Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE
Bulletin météorologique
DATES TEMPERATURE Pression atmosph. réduite
maxima minima au niv. d. la mer Temps
9 Lundi + 23 + 12 708 Pluie
10 Mardi + 22 + 14 770 Beau
Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 418 mètres au-dessus du niveau de la mer.
Temps probable : Variable.
D^r HERBEAU

MANDELLI, CAHORS
En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBELLES DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ECHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT
Réparation et gravure
Seul représentant de l'OMÉGA
Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE
Bulletin météorologique
DATES TEMPERATURE Pression atmosph. réduite
maxima minima au niv. d. la mer Temps
9 Lundi + 23 + 12 708 Pluie
10 Mardi + 22 + 14 770 Beau
Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 418 mètres au-dessus du niveau de la mer.
Temps probable : Variable.
D^r HERBEAU

MANDELLI, CAHORS
En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBELLES DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ECHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT
Réparation et gravure
Seul représentant de l'OMÉGA
Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE
Bulletin météorologique
DATES TEMPERATURE Pression atmosph. réduite
maxima minima au niv. d. la mer Temps
9 Lundi + 23 + 12 708 Pluie
10 Mardi + 22 + 14 770 Beau
Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 418 mètres au-dessus du niveau de la mer.
Temps probable : Variable.
D^r HERBEAU

MANDELLI, CAHORS
En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBELLES DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ECHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT
Réparation et gravure
Seul représentant de l'OMÉGA
Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE
Bulletin météorologique
DATES TEMPERATURE Pression atmosph. réduite
maxima minima au niv. d. la mer Temps
9 Lundi + 23 + 12 708 Pluie
10 Mardi + 22 + 14 770 Beau
Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 418 mètres au-dessus du niveau de la mer.
Temps probable : Variable.
D^r HERBEAU

Représentants sérieux sont demandés partout pour placer huiles et savons. Maison de 1^{er} ordre, commissions très élevées, ou appointements au choix. Ecr. Célestin Berthon, propriétaire fabricant, à Salon, Bouches-du-Rhône.

Ancien cabinet dentaire
HUGGINS & BAKER
75, BOULEVARD GAMBETTA
Monsieur L. Maury, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de médecine de Paris et de l'École dentaire de France.

Monsieur L. Morand, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine et de l'École Dentaire de Bordeaux.
Consultations tous les jours de 9 h. à 3 h
Travail parfait et entièrement garanti

BOURGET DENTISTE
9 - RUE DU LYCÉE - 9
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée
Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSÉ DE PRIX

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAV. IL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME
Le propriétaire gérant: A. COUÉ-LANT.

(Service d'hiver 1903-1904)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos										
17		5(1)		23(3)		35		42(4)		16(2)		1140-1128 1132(*)		4		1126		1135		40		
EXPRESS.		EXPRESS.		EXPRESS.		DIRECT.		OMNIBUS		EXPRESS		EXPRESS		OMNIBUS		EXPRESS		OMNIBUS		OMNIBUS		
1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		
PARIS (Aust.)	départ.	3	10	10	8	58	11	14	1	2	43	3	13	5	45	8	40	9	16	5	45	
LIMOGES	départ.	2	1	4	38	3	16	9	1	49	3	37	4	32	7	30	9	31	10	53	5	45
BRIVE	départ.	8	34	4	46	3	24	9	29	4	1	5	20	8	11	9	59	11	33	8	1	
Gignac-Cressensac	départ.	6	36	6	34	4	57	12	28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
SOULLAC	départ.	6	45	7	1	5	5	1	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CAZOULÈS	départ.	7	20	7	1	5	5	1	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Lamothe-Fénelon	arrivé.	7	40	7	39	5	41	2	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Nozac	arrivé.	7	45	7	40	5	44	2	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
GOURDON	arrivé.	7	52	—	—	—	—	2	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Saint-Clair	arrivé.	7	53	—	—	—	—	2	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Dégagnac	arrivé.	8	9	—	—	—	—	2	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Thézac-Peyrilles	arrivé.	8	19	—	—	—	—	2	37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Saint-Denis-Catus	arrivé.	8	31	8	8	6	9	2	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Espère	arrivé.	8	40	—	—	—	—	3	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CAHORS	arrivé.	8	51	—	—	—	—	3	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sept-Ponts	arrivé.	9	2	—	—	—	—	3	24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Lalbenque	arrivé.	9	13	—	—	—	—	3	35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Causade	arrivé.	9	22	—	—	—	—	3	45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
TOULOUSE	arrivé.	9	32	8	47	6	45	3	56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
TOULOUSE	départ.	9	41	8	53	6	50	4	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sept-Ponts	départ.	9	51	—	—	—	—	4	16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Lalbenque	départ.	10	5	—	—	—	—	4	32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Causade	départ.	10	12	—	—	—	—	4	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
TOULOUSE	départ.	10	12	—	—	—	—	4	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
TOULOUSE	départ.	10	45	9	35	7	27	5	15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
TOULOUSE	départ.	11	19	10	1	7	52	5	55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
TOULOUSE	départ.	12	13	10	49	8	45	7	51	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac

PARIS (Aust.)	départ.	8 ^h 5 ^m	11 ^h 4 ^m	10 ^h 10 ^m
St-Denis-près-Martel	départ.	5 40	1 52	7 37
Vayrac	départ.	5 54	2 1	7 45
Bétaille	départ.	5 58	2 5	7 49
Puybrun	départ.	6 6	2 13	7 57
Bretenoux-Biars	départ.	6 18	2 23	8 7
Port-de-Gagnac	départ.	6 25	2 30	8 14
Laval-de-Cère	départ.	6 35	2 38	8 22
Lamatié	départ.	6 55	2 58	8 42
Siran	départ.	7 11	3 14	8 58
La Roquebrun	départ.	7 26	3 30	9 13
AURILLAC	arrivé.	8 9	4 11	9 52

Aurillac à St-Denis-près-Martel et Paris

AURILLAC	départ.	4 ^h 33 ^m	9 ^h 27 ^m	3 ^h 9 ^m
La Roquebrun	départ.	5 14	10 7	3 52
Siran	départ.	5 17	10 20	4 5
Lamatié	départ.	5 44	10 37	4 22
Laval-de-Cère	départ.	6 2	10 55	4 40
Port-de-Gagnac	départ.	6 10	11 3	4 48
Bretenoux-Biars	départ.	6 19	7 41	11 5 48
Puybrun	départ.	6 30	8 5	11 24 5 7
Bétaille	départ.	6 36	11 30	5 13
Vayrac	départ.	6 41	8 31	11 36 5 20
St-Denis-près-Martel	départ.	6 48	11 43	5 27
PARIS (Aust.)	arrivé.	—	11 23 4	31 ^m

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

PARIS (Aust.)	départ.	8 ^h 5 ^m	8 ^h 58 ^m	11 14
BRIVE	départ.	4 46	8 1	12 53
Turenne	départ.	5 14	8 37	1 28
Quatre-Routes	départ.	5 21	8 45	1 36
St-Denis-près-Martel	départ.	5 25	8 51	1 42
Montvalent	départ.	5 31	9 4	1 56
Rocamadour	départ.	5 38	9 25	2 15
Gramat	départ.	5 45	10 2	2 30
Assier	départ.	5 52	10 2	2 51
Le Pournel	départ.	6 3	10 12	3 1
FIGEAC	départ.	6 48	10 37	3 21
CAPDENAC	départ.	6 59	10 43	3 35
TOULOUSE	arrivé.	10 59	11 5	4 2

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson	départ.	7 ^h 30	11 ^h 1	3 30	7 ^h 30	
Sariat	départ.	7 ^h 30	12	4 40	8 43	
Cazoules	départ.	7 41	12 41	5 24	9 25	
Souillac	départ.	8 1	10 30	12 54	6 2	9 33
Le Pigeon	départ.	8 15	11 3	1 8	6 17	—
Baladou	arrivé.	8 19	—	1 12	6 21	—
Martel	départ.	8 28	11 33	1 20	6 29	—
St-Denis-près-Martel	arrivé.	8 36	11 50	1 30	6 40	—

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-près-Martel	départ.	6 ^h 50	12 ^h 10	7 ^h 47		
Martel	départ.	7 10	—	12 24	8 1	
Baladou	arrivé.	7 16	—	12 30	8 7	
Le Pigeon	départ.	7 21	—	12 35	8 12	
Souillac	départ.	6 ^h 50	7 31	8 ^h 5	1 10	8 45
Cazoules	départ.	6 13	—	8 15	1 21	8 55
Sariat	départ.	6 53	—	9 17	2 23	9 40
Le Buisson	arrivé.	—	—	3 21	—	—

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE	départ.	4 ^h 55	10 20	12 40	4 ^h 1	—	12 ^h 15
CAPDENAC	départ.	9 55	10 35	4 9	9 13	4 35	7 45
FIGEAC	départ.	10 11	10 47	4 21	9 28	4 55	8
Le Pournel	départ.	11 5	11 10	4 45	10 7	—	8 22
Assier	départ.	12 5	11 20	5 6	10 29	3 56	9
Gramat	départ.	12 55	11 40	(1)	10 41	—	9 24
Rocamadour	départ.	2	—	5 31	10 58	4 34	9 45
Montvalent	départ.	2 17	12 1	5 45	11 8	4 49	9 56
St-Denis-près-Martel	départ.	2 26	12 3	5 48	11 12	4 57	10 5
Martel	départ.	2 46	12 12	5 57	11 21	5 22	10 19
Quatre-Routes	départ.	3 12	—	6 6	11 30	5 49	10 33
Turenne	départ.	3 19	—	6 27	11 55	6 29	11 2
BRIVE	arrivé.	3 59	12 37	6 27	11 55	6 29	11 2
PARIS (Aust.)	arrivé.	12 50	11 33	4 21	8 39	—	11 33

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

PARIS (Aust.)	départ.	8 ^h 5 ^m	8 ^h 58 ^m	11 14
BRIVE	départ.	4 46	8 1	12 53
Turenne	départ.	5 14	8 37	1 28
Quatre-Routes	départ.	5 21	8 45	1 36
St-Denis-près-Martel	départ.	5 25	8 51	1 42
Montvalent	départ.	5 31	9 4	1 56
Rocamadour	départ.	5 38	9 25	2 15
Gramat	départ.	5 45	10 2	2 30
Assier	départ.	5 52	10 2	2 51
Le Pournel	départ.	6 3	10 12	3 1
FIGEAC	départ.	6 48	10 37	3 21
CAPDENAC	départ.	6 59	10 43	3 35
TOULOUSE	arrivé.	10 59	11 5	4 2

De Cahors à Libos

CAHORS	départ.	6 5	7 28	12 49	7
Merens	départ.	6 19	7 50	1 3	7 14
Donelle (Arrêt)	départ.	6 23	—	1 7	7 18
Parzac	départ.	6 30	8 9	1 14	7 26
Luzach	départ.	6 36	8 20	1 20	7 32
Castelfranc	départ.	6 49	8 46	1 32	7 46
Prayzac (Arrêt)	départ.	6 52	—	1 35	7 49
Puy-l'Évêque	départ.	7 1	9 11	1 43	8 1
Duravel	départ.	7 8	9 25	1 50	8 8
Soturac-Touzac	départ.	7 16	9 37	1 58	8 16
Fumel	départ.	7 25	10 2	2 7	8 27
LIBOS	départ.	7 31	10 9	2 13	8 33
PARIS	départ.	11 33	—	4 21	8 39

De Libos à Cahors

PARIS (Aust.)	départ.	8 23	10 59	7 10
LIBOS	départ.	8 23	3 23	9 15
Fumel	départ.	8 11	3 33	9 25
Soturac-Touzac	départ.	8 18	3 40	9 32
Duravel	départ.	8 25	3 47	9 39
Puy-l'Évêque	départ.	8 32	3 54	9 46
Prayzac (Arrêt)	départ.	8 39	3 59	9 51
Castelfranc	départ.	8 50	4 9	10 1
Luzach	départ.	8 58	4 17	10 9
Parzac	départ.	9 8	4 22	10 14
Donelle (Arrêt)	départ.	9 8	4 27	10 19
Merens	départ.	9 8	4 27	10 19
CAHORS	arrivé.	9 20	4 39	10 31

De Cahors à Capdenac

CAHORS	départ.	7 11	1 27	6 47
Capessut, halte	départ.	7 20	1 36	6 56
Arcambal	départ.			